

24 juin 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 24 juin 2005

Assistance en justice des membres du personnel de certains services publics

Sur proposition de M. Christian Dupont, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a approuvé, en deuxième lecture, un projet d'arrêté royal relatif à l'assistance en justice des membres du personnel de certains services publics et à l'indemnisation des dommages aux biens, encourus par ces services.

Sur proposition de M. Christian Dupont, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a approuvé, en deuxième lecture, un projet d'arrêté royal relatif à l'assistance en justice des membres du personnel de certains services publics et à l'indemnisation des dommages aux biens, encourus par ces services.

Le projet vise à exécuter l'engagement du protocole d'accord sectoriel 2003-2004 en ce qui concerne la protection des agents cités en justice pour des faits survenus dans l'exercice de leurs fonctions. Il a été soumis à la négociation syndicale qui a abouti à un accord unanime. Il est transmis, pour avis, au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe